

Il fut l'homme entouré, fêté ; on l'entraîna dans l'auberge, on l'invita à dîner pour avoir plus le temps de s'entretenir de l'événement du jour.

L'assassinat de Claude troublait toute cette population paisible.

Les envieux hochaient la tête en accusant Lazare de sournoiserie.

Les bonnes gens le défendaient chaleureusement, et racontaient les détails d'une vie sans tache.

Les femmes plaignaient unanimement Jeanne-Marie. Elle, pendant que le malheur qui fondait sur sa maison occupait tout le monde, consolait Lazare abattu, soignait ses enfants, priait près du cadavre de Claude.

#### LE CURÉ.

Le curé de Sainte-Marie vint voir les fermiers.

Il récita les prières habituelles pour Claude, et ajouta quelques bonnes paroles pour Lazare et sa femme.

— Est-ce que vous croyez, Monsieur le Curé, qu'on va l'emmener ? demanda Jeanne-Marie.

— Il ne faudrait pas encore perdre courage... Un homme arrêté n'est pas un homme condamné... la justice procède lentement, avec sagesse... elle sait ce que vaut la vie d'une créature de Dieu... Pauvre Jeanne-Marie, c'est une rude épreuve...

— J'aimerais mieux que l'on m'accusât, moi ! Monsieur le Curé... Il a beau être le chef de la famille, l'homme, je me sens plus de force morale et de courage... Voyez combien il a l'air abattu... Et puis, si l'on me mettait en prison, il trouverait bien le moyen de donner du pain à ses enfants... la ferme lui resterait, mais moi...

— Vous ma fille, vous vous adresserez à vos amis.

— Combien en aurai-je demain ? murmura-t-elle.

— Il vous restera toujours le curé de Sainte-Marie.

A la fin de la journée, Lazare déjà gardé à vue dut partir pour Bains.

Il commençait sa voie douloureuse.

Le juge d'instruction avait peut-être raison en affirmant à sa femme qu'il venait enfin de mettre la main sur une affaire ténébreuse, dont le résultat pourrait fort bien être un avancement.

Lorsque l'ordre d'emmener Lazare fut donné aux gendarmes qui le surveillaient, Lazare éprouva un désespoir profond, subit, tellement épouvantable que, si sa volonté eût suffi pour l'anéantir, il aurait désiré tomber foudroyé.

Jeanne-Marie se roidit contre sa douleur.

— Embrasse tes enfants, lui dit-elle, Dieu te fera la grâce de les revoir.

— Ma femme ! ma pauvre chère femme ! quel avenir vous est réservé à tous !

— Dieu le sait, cela me suffit... Quant à toi, Lazare, je t'ai choisi pour mari devant le Seigneur et devant les hommes, et je te choiserais encore : car je te sais digne de mon respect comme de ma grande affection...

Le fermier l'attira doucement à lui.

Adieu ! adieu toutes les joies passées... dit-il.

Les gendarmes se sentaient profondément remués.

Lazare tendit ses mains aux menottes.

Quand il fut enchaîné, Jeanne-Marie pencha Luce et Vincent vers les chaînettes, et les fit toucher par leurs bouches innocentes.

Le cortège se mit en marche.

Jeanne-Marie voulut conduire son cher prisonnier jusqu'à la porte de la prison de Bains.

Elle l'exhorta encore à garder un bon courage, le vit franchir le seuil, entendit la porte se refermer, et tomba assise sur le banc de pierre.

La nuit tombait...

Nul ne pouvait la voir... Elle sentit les larmes qui lui gonflaient le cœur monter à ses yeux. Les sanglots déchiraient la poitrine sur laquelle elle pressait ses deux enfants. Pour la première fois elle se sentit faiblir. L'amour qu'elle éprouvait pour son mari, le culte de l'honneur, tout ce qui est bon et saint recevait en cette journée une rude atteinte. Non qu'elle accusât Lazare, elle le savait innocent, mais elle épousait sa souffrance et portait à la fois le fardeau de sa douleur et son propre désespoir.

Un brave homme qui passait, touché de compassion en voyant cette jeune femme en larmes, lui demanda en quoi il pouvait lui être utile.

C'était l'aubergiste de la *Tête-Noire*.

Jeanne-Marie n'avait besoin de rien pour elle ; mais ses enfants commençaient à éprouver les douleurs de la faim et la fatigue de la route. Elle accepta pour eux une tasse de lait ; le père Maillard était un brave homme, il prit en pitié la jeune mère, et offrit généreusement de la loger, elle et ses enfants, pour la nuit.

Jeanne-Marie refusa.

— Et vous allez toute seule, comme cela, rentrer à Sainte-Marie ?

— Oui, Monsieur Maillard.

— Et la peur ne vous prendra pas ?...

— La peur ! dit-elle ; quand les chagrins réels sont si grands, de quoi pourrait-on avoir peur ?

— Vous serez bien lasse, au moins...

— Je marche bien, dit-elle.

— Pour Dieu ! il ne sera pas dit que j'aurai laissé une femme et deux petits enfants s'en aller par les chemins dans cette nuit noire... Je n'aime guère atteler mes chevaux, et mes meilleurs amis ne se hasardent point à me demander ma carriole... Mais je me croirais indigne d'une prière à mon lit de mort, si je ne venais en aide à une créature comme vous... douce comme un agneau, courageuse comme un lion...

— Quand vous m'avez trouvée, Monsieur Maillard, je pleurais, cependant.

— Oui, mais vous n'avez pas pleuré devant Lazare, j'en jurerais... Je le répète, vous êtes une vraie femme... *César* va être attelé en une minute...

Jeanne-Marie accepta cette offre amicale.

Elle monta dans la carriole avec l'aubergiste et rentra chez elle ; la chambre était vide...

Le cadavre de Claude, mis dans une bière, avait été porté à l'église.

L'aubergiste s'assit un moment dans cette grande salle, dont l'aspect paraissait véritablement sinistre.

Puis, sans bruit, il plaça dans un coin un pain de douze livres, un poulet rôti et quelques bouteilles de vin.

— Que le Seigneur vous rende ce que vous faites, lui dit Jeanne-Marie quand il voulut partir ; je sens, moi, que je resterai toujours votre obligée.

Maillard la quitta les larmes aux yeux, la suppliant de descendre chez lui, si elle passait à Bains.

— Espérons, dit-elle avec un sourire désolé, que la justice me rendra mon cher Lazare, et que je ne serai